

# Terms and conditions of sales



## 01 — Orders Acceptance

An order is accepted by Eureka only when submitted in writing and when the following conditions are met: (1) Purchaser's credit is approved; (2) The following details are received: project name, the specifier (Designer, Architect and / or engineer) and the quote number if available, your purchase order number, price and information relating to the shipment of the order; (3) Color samples of non-standard Eureka offerings have been approved by purchaser; (4) Approved shop drawings for modified or special designs have been received; (5) deposits have been received if required (See "Deposits"). (6) If a quotation has been submitted, the quote number must appear on the purchase order. All price changes must be submitted in writing.

Missing information on the order form will result in a processing delay of your request that you will be returned to be completed.

## 02 — Pricing

All prices are in US dollars. All previous price lists are hereby superseded. All prices are FOB our warehouse. Purchase orders that have been accepted allowing for shipment within 60 days will carry a firm price. Written quotations are valid for a period of ninety (90) days. If a written quotation is submitted, our quotation number must be included with the purchase order. The price of the product shall be the price set out in the invoice. For any product not on the price list or a modified and/or custom product, please contact your Eureka Sales Representative for pricing. Prices are subject to change without notice.

## 03 — Taxes

No tax will be added to products shipped outside Canada, including the United States.

## 04 — Deposits

Eureka reserves to right to ask for a deposit up to fifty (50) % on custom modified standard or large orders. When the order is ready for shipment, the unpaid balance of the order will be invoiced at standard payments terms.

## 05 — Credit

Credit may be established at our sole discretion. Eureka reserves the right to cancel or change credit terms at its discretion and may request advance payment at any time.

## 06 — Terms of payment

All invoices are payable in full within thirty (30) days. All first orders (new Purchaser) are on a CIA (cash in advance) basis until payment terms can be set up by Eureka. Eureka reserves the right to refuse to set up an account for a Purchaser for any reason. We also reserve the right to modify the terms of payment on a Purchaser's account for any reason. Eureka determines the terms of payment of the client. Invoices are payable in accordance to the terms of payment given to the customer by Eureka. Past due accounts shall bear interest from the due date until paid at the lesser of an annual rate of eighteen (18) %, calculated daily, or the highest rate permitted by applicable law. The Products delivered shall remain Eureka's property until Eureka has received payment in full.

## 07 — Catalog

Every effort is made to ensure accuracy; however, specifications, dimensions, and information contained in our catalog (print and electronic) are subject to change without notice. Catalog sheets are not to be used for installation information. Installation instructions are provided with the product and can be furnished in advance if requested with our customer service department.

## 08 — Territory

Unless otherwise agreed in writing by Eureka, the Purchaser shall refrain from, directly or indirectly, installing or using the products outside the State or Province in which the Purchaser is located ("Territory"), or selling, commercializing, distributing or transferring in any manner the products to any person whom the Purchaser should reasonably expect to install or use the products outside the Territory.

## 09 — Regular Delivery

Unless otherwise specified by the Purchaser, Eureka will ship merchandise via the method it deems satisfactory, collect or prepaid and charge on the invoice, based upon convenience, experience and cost. The customer is responsible for any additional freight charges caused by address changes, residential service, re-routed packages, returned packages and/or other adjustments made by the carriers. These additional freight charges will be invoiced to the customer in a supplemental invoice after the shipment

# Terms and conditions of sales



All orders will be shipped F.O.B our factory. The delivery date shall be determined by Eureka in accordance with the product's availability and production capacity. Any and all dates given are approximate only and do not constitute any guarantee of shipment or delivery on or by any particular date. We are not responsible for any damages, penalties or labor charge-backs resulting from delayed shipments or from our inability to ship by the acknowledged shipping date. If Eureka's ability to manufacture and deliver the products shall be curtailed or limited, directly or indirectly, by acts of God, fires, sabotages, wars, riots, typhoons, explosions or other catastrophes, epidemics or quarantine restrictions, embargoes, acts of governmental bodies or agencies foreign or domestic, act of public enemy, strikes, lockouts or labor difficulties or any other occurrences whatsoever beyond Eureka's reasonable control, in whole or in part, the occurrences shall constitute valid grounds for the suspension of delivery to the Purchaser upon notification and without penalty to Eureka. In such a case, the date of delivery shall be extended for a period equal to the delay. Eureka shall notify the Purchaser promptly of any of those events and specify the revised date of delivery as soon as practical. At the Purchaser's request, Eureka may, for a period of time not exceeding forty-five (45) days and at no additional cost to the Purchaser, store products ordered by the Purchaser if the Purchaser is not ready to receive such merchandise. All products ready for shipment for more than forty-five (45) days shall be invoiced to the Purchaser and a set fee of five (5) \$ per day shall be charged to the Purchaser until the products are finally released for shipment by the Purchaser. All storage fees shall be invoiced on the last day of every month and are payable in accordance with the terms of payment given to the Purchaser by Eureka on the day the invoice is made.

Purchaser should carefully inspect all items at time of delivery and note any damage on the delivery receipt. Obvious or subsequently discovered concealed damage must be reported, promptly and in writing, to the carrier.

Buyer shall examine material upon receipt. All claims for shortages, missing parts or damages must be made in writing within three (3) days of delivery. Claims not received in writing within the time specified are waived by Buyer.

Within twenty (20) days of the delivery of the products, the Purchaser shall inform Eureka of any nonconformity of the products (insofar this default is not due or caused by transport) so as to allow Eureka, after a proper control as may be requested by us, to replace the nonconforming products or to credit the corresponding value of the nonconforming products to the Purchaser. In case of failure to invoke and to indicate the nature of such nonconformity within the above- mentioned period of time, the Purchaser shall lose the right to rely on the nonconformity of the products.

## 10 — QuickShip

Quickship orders will ship within five (5) or ten (10) working days of receipt of orders. All orders received after 4pm EST (1pm PST), on weekends and on holidays, will be processed the next business day. Incomplete purchase orders will cause delays in processing and shipment. Quickship order must not exceed quantity of 5 per Quickship products for an order to ship within five (5) days. A Quickship order must not exceed quantity of 20 per Quickship products for an order to ship within ten (10) days. Same orders or same project can have multiple different Quickship products. A project can have multiple Quickship orders as long as orders are placed 15 days apart. Standard shipping terms & conditions apply. Quantities above maximum quick delivery quantities are contingent upon stock availability

## 11 — Returns

All return requests must be made in writing within ninety (90) days of receipt of merchandise for merchandise no longer required by the Purchaser. No merchandise may be returned without a return merchandise authorization (RMA). Should merchandise be deemed defective, Eureka will only pay transport fees for said merchandise from the original point of delivery.

All RMA requests must include original invoice, packing slip or purchase order number as well as the reason for the return. Returned merchandise must be in original packaging. All returns are subject to a restocking fee. Restocking fees will be indicated on the on the return authorization. An additional ten (10) % handling fee may apply to merchandise not returned in their original cartons.

Eureka will not accept responsibility for unauthorized returns. All returns must have a RMA number clearly marked on the box(es) as well as on the waybill and commercial invoice. Merchandise sent to Eureka without an RMA number will be returned to the Purchaser at his or her expense. Credits for returns that are unsealed, or not in their original cartons, will be issued only after inspection and acceptance by Eureka. No credit will be issued for damaged material. Eureka reserves the right to refuse any damaged or out of warranty merchandise. Any such merchandise will be returned at the Purchaser's expense. All modified, specially discounted, custom items (including mock-up samples) are not returnable.

# Terms and conditions of sales



## 12 — Cancellations

The Purchaser may, at no charge, cancel an order in writing provided the order was sent to Eureka twenty-four (24) hours or less prior to cancellation. After that time frame, the Purchaser may in writing cancel or modify the order at any time provided that the Purchaser shall assume any and all costs related to the cancellation or modification. All modified, specially discounted, custom items cannot be cancelled.

## 13 — Design Changes

Eureka reserves the right to make changes in design or construction of products, which in Eureka's judgment constitutes an improvement, without notice or obligation to the Purchaser. With the exception of parts covered by an extended warranty, Eureka cannot guarantee that replacement parts will be available after three (3) years of delivery of a product. This does not apply to products that were being liquidated at the time of delivery; as such parts would not be available for the aforementioned items.

## 14 — Warranty and Disclaimers

Eureka warrants to the Purchaser that the products sold by Eureka will be free from defects in material and workmanship for sixty (60) months from the date of delivery of the products. Should at any time defect or deficiency appear due to faulty workmanship and/or material on products still under warranty, Eureka may, at its choosing, decide to repair, at its manufacturing facility or on site, or replace said goods. Any goods still under warranty that are to be returned to Eureka will be sent via the transport company of Eureka's choice.

No labor charge-backs in connection with such defects will be reimbursed without prior written approval from Eureka. Purchaser's invoice for labor charge-backs agreed to by Eureka must be submitted in writing within thirty (30) days of authorization. No returned merchandise will be accepted without a written authorization from Eureka. Repaired or replacement fixtures will be sent via ground. All air shipments will ship at the client's expense.

All defective merchandise still under warranty will be repaired or replaced. No credit will be issued.

In no event shall Eureka be liable for loss of profit, loss of use, financial loss, damage to other equipment, or any indirect, consequential, incidental, special, punitive or treble damages whatsoever arising out of or relating to any breach to this warranty. The total liability, contractual or in torts, of Eureka relating to any claims arising out of, or in connection with the products, their sale, delivery, replacement, use or performance of the products shall in no case exceed the price allocable to the products. We reserve the right to determine the best method for correcting such defects.

Ballasts, Transformers/Converters supplied by Eureka in its products are warranted to be free from manufacture and material defects from the date of purchase of said products. This warranty covers only replacements or repairs at Eureka's factory to the original purchaser, exclusive of labor costs, transport costs, or any personal or financial losses incurred by the original purchaser. If Eureka furnishes you with advice or other assistance concerning the products manufactured, the furnishing of such advice will not subject the company to any liability.

Ballasts, Transformers/Converters, Drivers, and LED products Warranty Period by Eureka:

- Integral Magnetic Low Voltage Transformer: (5) years
- Electronic Low Voltage Converter: (5) years
- LED Driver & Module: (5) years
- Fluorescent, Compact Fluorescent, Ballast: (5) year
- HID: (5) year

All ballasts, transformers/converters, drivers and LED modules might be warranted by the ballasts, transformers/converters, drivers, and LED modules manufacturers for an extended period exceeding the Eureka warranty. For warranty requests exceeding Eureka's warranty period, ballasts, transformers/converters manufacturers should be contacted directly. Eureka Customer Service can also be called for more details and assistance.

Although Eureka makes every effort possible to use only the highest quality ANSI-binned LED emitters, the nature of LED manufacturing means there might be slight fluctuations in performance and colour temperature ( +/- 250K ) between individual LED module. LED performance and lifetime may vary

depending upon usage levels, environmental temperature, fixture positioning and maintenance of the fixture. We rigorously test all of our LED module designs to ensure an L70 of more than 50 000 hrs life-time. Please note all tests are calibrated to 25° C, and warmer environmental conditions could exponentially affect these results. Eureka does not warrant aesthetic appearance, CCT, lumen output or lifetime performance from order to order. In addition, if a defective product is repaired or replaced we will make every effort to match the original order, but due variations in product usage and rapid rate of development in the LED industry, Eureka cannot guaranty a perfect match.

**Note:** We recommend that each fixture be checked at the job site by the contractor prior to actual installation. (Some field assembly may be required.)

# Terms and conditions of sales



## 15 — Exceptions to warranty

The warranty described above shall not apply in the following circumstances:

- Damages resulting from normal wear and tear, negligence, accident, or misuse after shipment from the factory, as well as improper selection or installation of lighting products, lack of proper maintenance, abuse, casualty, alteration or damage due to electrical fluctuations as the result of extreme conditions, fire and flooding or any acts of God;
- Failure of products which have been modified or integrated with other manufacturers products;
- Failure of color stability in non-standard paint colors;
- Lamps provided by Eureka as accommodation and not manufactured by Eureka;
- Accessory supplied by Eureka but not manufactured by Eureka provided to the customer for convenience.

## 16 — Intellectual property

The purchaser acknowledges the validity and the ownership of Eureka's Intellectual Property and that such Intellectual Property is and shall remain its property. The Purchaser shall not (i) in any way do anything to infringe upon, harm or contest the validity of the Intellectual Property or (ii) register or use for any reason whatsoever the Intellectual Property within the Territory and elsewhere. This obligation shall survive and continue to bind the parties after the termination of this Agreement. The Purchaser agrees not to remove or alter Eureka's trademarks, which are affixed to the Products, nor affix any additional trademarks or trade designations to any of the Products that bear Eureka's trademarks without the prior written consent of Eureka.

## 17 — Litigation and Governing Law

All disputes arising out of this Agreement shall be subject to the exclusive jurisdiction of the competent courts of the district of Montreal, Quebec. This Agreement shall be governed by the laws of the Province of Quebec, Canada.

## 18 — Miscellaneous

Offers and acceptance made by facsimile are legally binding as though executed originally. If any provision of this Agreement is found to be null or unenforceable, the remainder shall continue to be in full force and effect. This Agreement constitutes the entire Agreement between Eureka and the Purchaser with regard to the purchase and sale of the Products and shall supersede all prior Agreements, undertaking and communications between the Purchaser and Eureka with regard to such purchase and sale.

## 01 — Commande

Une commande est acceptée par Eureka seulement lorsqu'elle nous est soumise par écrit et lorsque les conditions suivantes sont respectées: (1) L'autorisation de crédit du client est acceptée ; (2) Les détails suivants sont reçus: le nom du projet, le ou les spécificateurs (Designer, Architecte et/ou Ingénieur) ainsi que le numéro de soumission s'il y a lieu, votre numéro de bon d'achat, les prix ainsi que l'information relative à l'expédition; (3) Les échantillons de couleurs approuvés par le client si le fini n'est pas standard chez Eureka; (4) Les dessins techniques de produits modifiés ou sur mesure approuvés par le client; (5) Le dépôt (si exigé) a été reçu par Eureka (voir « Dépôts »). Toute modification ou correction de prix doit se faire par écrit; (6) Si une soumission a été complétée, le numéro de soumission doit apparaître sur le bon d'achat. Tout changement de prix doit être soumis par écrit.

Toute omission sur le bon de commande entraînera un retard dans le traitement de votre demande qui vous sera retournée pour être complétée.

## 02 — Prix

Tous les prix sont en dollars canadien. Tous les prix ont préséance sur toute autre prix. Tous les prix sont F.A.B. notre entrepôt. Les commandes qui ont été acceptés permettant une expédition dans les 60 jours auront un prix ferme. Nos soumissions sont valides pour (90) quatre-vingt-dix jours. Si une soumission a été complétée, le numéro de soumission doit apparaître sur le bon d'achat. Le prix d'un produit est le prix inscrit sur la facture. Pour tout produit n'apparaissant pas dans la liste de prix ou pour tout produit modifié, veuillez communiquer avec votre représentant Eureka. Les prix sont sujets à changement sans préavis.

## 03 — Taxes

Les taxes seront facturées en fonction des taux en vigueur ainsi que les différentes règles gouvernementales fédérales et/ou provinciales selon la province de livraison. Aucune taxe ne sera ajoutée sur les produits livrés hors Canada, incluant les États-Unis.

## 04 — Dépôts

Eureka se réserve le droit de demander un dépôt pouvant aller jusqu'à cinquante (50)% de la commande pour les produits sur mesure, pour le standard modifié, ou toute commande importante. Lorsque la commande est livrée, le solde impayé sera alors facturé au client et le paiement s'applique selon nos termes habituels de paiement.

## 05 — Limite de crédit

La limite de crédit d'un client est établie à la discrétion d'Eureka. Eureka se réserve le droit d'annuler ou modifier, à sa discrétion, les termes de crédit d'un client. En tout temps, Eureka peut exiger une avance de paiement sur une commande s'il le juge nécessaire.

## 06 — Termes de paiement

Toutes les factures doivent être payées en entier dans un délai de trente (30) jours suivant son émission. Les premières commandes d'un nouveau client sont toujours sujettes à des termes de paiement PA (paiement d'avance) jusqu'à ce que d'autres termes de paiement soient établis par Eureka. Eureka se réserve le droit de refuser, de résilier ou de modifier des termes de paiement d'un client pour quelque raison que ce soit. Eureka se réserve le droit de modifier les termes de paiement offerts à un client pour quelque raison que ce soit. Eureka détermine les termes de paiement du client. Les factures sont payables selon les termes de paiement accordés par Eureka. Les comptes en souffrance porteront intérêt à partir de la date due jusqu'au paiement, au montant moindre d'un taux annuel de dix-huit (18)% calculé au jour le jour, ou au taux d'intérêt le plus élevé permis par la loi. Les produits livrés demeurent la propriété de Eureka jusqu'à ce qu'ils aient été payés en entier.

## 07 — Catalogue

Tous les efforts sont mis afin d'assurer l'exactitude des informations contenues dans notre catalogue (version papier et/ou électronique), toutefois ces informations peuvent être modifiées sans préavis. Les informations contenues dans les pages du catalogue ne doivent pas être utilisées comme fiches d'installation. Des dessins d'installation sont envoyés avec nos produits et peuvent même être fournis à l'avance par notre département de service à la clientèle.

## 08 — Territoire

À moins d'une entente écrite entre Eureka et le client, le client se gardera d'installer, d'utiliser, directement ou indirectement un produit Eureka à l'extérieur de la province (territoire) où il est situé, ou de vendre, de commercialiser, de distribuer ou de transférer de n'importe quelle façon un produit Eureka à une personne qu'il soupçonne vouloir installer ou utiliser le produit à l'extérieur de son territoire.

## 09 — Livraison régulière

À moins d'un avis contraire, et ce de façon opportune, en fonction de son expérience et des coûts de l'industrie de transport, Eureka expédie la marchandise via la méthode qu'elle juge appropriée: payable sur livraison ou port payé refacturé. Toutes les commandes sont F.A.B. notre entrepôt. Le client est responsable de tout frais de transport supplémentaires occasionnés par des changements d'adresse, le service résidentiel, re-routé, les colis retournés et / ou d'autres ajustements effectués par les transporteurs. Ces frais de transport supplémentaires seront facturés au client sur une facture séparée.

La date de livraison sera déterminée par Eureka en fonction de la disponibilité des produits et de la capacité de production. Tous délais communiqués demeurent approximatifs et ne représentent en aucun cas une garantie de livraison à cette date. Eureka n'est pas responsable des dommages, pénalités ou tout autre frais de main d'œuvre résultant d'un délai de livraison.

Si Eureka, dû à un acte de Dieu, de feu, de vandalisme, de guerre, d'émeute, de typhon, explosion ou tout autre catastrophe, restriction suite à une épidémie ou à une mise en quarantaine, embargo, acte d'une agence gouvernemental ou d'une agence domestique ou étrangère, action d'ennemi public, de grève, de lock-out, de différend avec des travailleurs ou tout autre occurrence hors du contrôle raisonnable de Eureka en entier ou en partie, cette ou ces occurrences constituent une raison valable de suspendre une livraison à un client après avis et ce sans aucune sanction à l'endroit d'Eureka. Eureka doit informer le client rapidement lors d'une telle situation et donner à ce dernier une nouvelle date de livraison dès que possible. Dans le cas où le client ne peut recevoir la marchandise dont la fabrication est terminée, Eureka peut, à la demande du client, entreposer des produits commandés par le client et prêts à être expédiés, pour une période ne dépassant pas quarante-cinq (45) jours et ce sans frais additionnels au client.

Tous produits prêts à être expédiés depuis plus de quarante-cinq (45) jours seront facturés au client et des frais fixes d'entreposage de cinq (5)\$ par jour seront facturés jusqu'à ce que le client fasse la relâche finale des produits. Les frais d'entreposage seront facturés le dernier jour de chaque mois et devront être payés par le client en accord avec les termes de paiement qui lui sont accordés par Eureka au moment de la facturation.

Le client a la responsabilité d'inspecter tous les produits à la livraison et d'aviser le transporteur sur le champ de tout dommage causé dans le transport.

L'Acheteur examinera le matériel dès réception. Toutes réclamations pour quantité erronée, pièces manquantes ou dommages doivent être soumises par écrit dans les trois (3) jours de la date de livraison. L'Acheteur renonce à toutes réclamations si la demande écrite n'est pas reçue chez Eureka avant l'expiration du délai prévu.

Toute non-conformité des produits, en autant qu'elle ne soit pas le résultat du transport, doit être communiquée à Eureka dans les vingt (20) jours suivant la réception des produits, afin de permettre à Eureka, suite à un contrôle approprié, de remplacer ou de créditer les produits non conformes. Un client n'ayant pas suivi cette procédure et n'ayant pas avisé Eureka dans le délai prévu perd le droit de profiter d'un échange ou d'un crédit du ou des produits non conformes.

## 10 — Livraison rapide

Les commandes QuickShip seront expédiés dans les cinq (5) ou dix (10) jours ouvrables suivant la réception des commandes. Toutes les commandes reçues après 16h00 HNE (13H00 HNP), le week-end et les jours fériés, seront traitées le jour ouvrable suivant. Les commandes incomplètes entraîneront des retards dans la traitement et l'expédition de la commande. Une commande Quickship ne doit pas dépasser 5 unités par produit Quickship pour être expédiée dans les cinq (5) jours. Une commande Quickship ne doit pas dépasser 20 unités par produit Quickship pour être expédiée dans les dix (10) jours. Une commande ou un projet peut contenir divers types de produits offerts en mode Quickship. Plusieurs commandes Quickship peuvent être faites à l'intérieur d'un même projet pourvu que les commandes soient passées à 15 jours d'intervalle. Les modalités de la livraison standard sont applicables. Les quantités supérieures aux quantités maximales disponible pour la livraison rapide dépendent de la disponibilité des stocks.

## 11 — Retour de marchandise

Toutes les demandes de retour de marchandise doivent se faire par écrit dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la réception dans le cas de produits non requis pour quelque raison que ce soit par le client.

Aucune marchandise ne peut être retournée sans autorisation (RMA). Dans le cas de marchandise dite défectueuse, Eureka ne paiera le transport qu'à partir du point de livraison initial.

Toute demande de retour de marchandise (RMA) doit inclure le numéro de facture, de commande ou de bon d'emballage original ainsi que la raison du retour. Les produits doivent être retournés dans leur emballage original. Les retours sont sujets à des frais de remise en inventaire. Les frais de remise en inventaire seront indiqués sur l'autorisation de retour de marchandise envoyée au client. Des frais de manipulation additionnel de 10% peuvent être facturés pour tout produit non retourné dans son emballage original. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les retours non autorisés. Tout produit retourné doit inclure un numéro d'autorisation de retour de marchandise clairement indiqué sur chaque boîte ainsi que sur tout document de transport et sur le bon de connaissance. Les produits retournés à Eureka sans numéro d'autorisation de retour de marchandise seront retournés au client à ses frais.

Tout produit retourné fera l'objet d'une inspection avant qu'un crédit ne puisse être finalisé. Eureka se réserve le droit de refuser d'émettre un crédit pour tout produit endommagé ou n'étant plus couvert par notre garantie. De tels produits seront retournés au client à ses frais. Aucun retour sur produits vendus à tarifs réduits (escomptés) ni sur produits modifiés ou fabriqués sur mesure.

## 12 — Annulation de commande

Aucun frais ne sera facturé pour annuler une commande si demandée par écrit dans les 24 heures qui suivent sa réception chez Eureka. Après ce délai, le client peut toujours modifier ou annuler une commande en cours en faisant sa demande par écrit à condition d'assumer tous les frais encourus pour le travail effectué. Les commandes de produits modifiés ou fabriqués sur mesure ne peuvent être annulées.

## 13 — Modification d'un produit

Eureka se réserve le droit d'apporter des modifications au design ou à la méthode d'assemblage de ses produits lorsque de telles modifications constituent une amélioration selon le jugement d'Eureka et ce sans l'obligation d'en aviser les clients. Eureka ne peut garantir la disponibilité de pièces de remplacement pour une période de plus de trois (3) ans après la livraison d'un produit. Ceci ne s'applique pas aux produits qui ont été liquidés au moment de la livraison; que ces pièces ne seraient pas disponibles pour les éléments ci-haut mentionnés.

## 14 — Garantie et avis de non-responsabilité

Les produits Eureka sont garantis un (5) ans suivant leur date de livraison. La garantie couvre tout défaut de fabrication et inclut pièces et main-d'œuvre. En tout temps pendant la période de garantie d'un (5) ans Eureka peut, à son choix, décider de réparer ou de remplacer, à son usine ou sur le site, tout produit qui présente un défaut de fabrication. Toute marchandise sous garantie nous sera retournée par le moyen de transport choisi par Eureka et aucun produit retourné ne sera accepté sans une autorisation écrite d'Eureka.

Aucun remboursement de main-d'œuvre dans le cadre de tels défauts ne seront remboursés sans l'approbation au préalable d'Eureka. Les factures de remboursement acceptées par Eureka doivent être soumises par écrit dans les trente (30) jours de l'autorisation. Aucune marchandise ne pourra être retournée sans l'autorisation écrite d'Eureka. Les produits ayant été réparés ou remplacés seront expédiés par voie terrestre. Toute expédition aérienne sera au frais du client.

Cette garantie ne couvre que les remplacements ou les réparations à l'usine d'Eureka et à l'attention de l'acheteur original et exclut tous les autres frais de main-d'œuvre, coût de transport ainsi que toute perte de jouissance ou perte financière encourues par l'acheteur original. Eureka ne peut être tenu légalement responsable de toute suggestion faite ou conseil proposé par un de ses employés à propos d'un produit.

Toute marchandise défectueuse sous garantie sera soit réparée ou remplacée. Aucun crédit ne sera émis.

Eureka ne peut, en aucun cas, être tenu légalement responsable pour une perte de profit, perte de jouissance, perte financière, dommage causé à d'autres équipements ou tout dommage accessoire, particulier, direct ou indirect, punitif ou dommages-intérêts au tiers en référence à toute rupture de la présente garantie. La responsabilité totale de Eureka, contractuelle ou en acte dommageable, relevant de toute réclamation en relation avec le produit, sa vente, sa livraison, son remplacement, son utilisation ou sa performance ne peut, en aucun cas, excéder le prix alloué au produit.

Les ballasts et les transformateurs/convertisseurs fournis par Eureka dans ses produits sont garantis contre tout défaut de fabrication pour une durée déterminée (voir plus bas), à partir de la date d'achat du produit. Cette garantie ne couvre que les remplacements ou réparations à l'usine d'Eureka à l'acheteur original, excluant les frais de main-d'œuvre, coûts de transport, ou toute perte personnelle ou financière subie par l'acheteur initial. Si Eureka vous procure des conseils ou une assistance concernant les produits fabriqués, l'apport de tels conseils ne seront pas soumises à la société de toute responsabilité.

## Période de garantie d'Eureka pour les ballasts, transformateurs, convertisseurs et modules DEL:

- Transformateurs magnétiques bas voltage: (5) ans
- Convertisseur électronique bas voltage: (5) ans
- Convertisseur DEL: (5) ans
- Module DEL: (5) ans
- Fluorescent, compact fluorescent, ballast: (5) ans
- HID ballast: (5) ans

Il se peut que les ballasts, transformateurs, convertisseurs et modules DEL soient couverts par une garantie de leur fabricant respectifs excédent celle d'Eureka. Toute demande concernant la garantie, excédant la période couverte par Eureka doit être dirigée directement chez le fabricant de ballasts, transformateurs/convertisseurs ou modules DEL en question. Le service à la clientèle de Eureka peut être contacté afin d'obtenir plus d'information ou de l'assistance.

Bien qu'Eureka fait tous les efforts possibles pour utiliser uniquement la meilleure qualité d'émetteurs DEL ANSI-binned, la nature de fabrication des DEL signifie qu'il pourrait y avoir de légères fluctuations de performance de la température de couleur (+ / - 250K) entre les modules DEL individuels. La performance et la durée de vie d'un module DEL peut varier selon les niveaux d'utilisation, la température de l'environnement, le positionnement du luminaire et l'entretien de ce dernier. Nous testons rigoureusement toutes nos conceptions de module DEL pour en assurer la mesure L70 de plus de 50 000 heures de durée de vie. Veuillez s'il vous plaît noter que tous les essais sont calibrés à 25 ° C, et des conditions d'environnement plus chaudes pourraient affecter de manière exponentielle ces résultats. Eureka ne garantit pas l'aspect esthétique, CCT, le flux lumineux ou la durée de vie d'une commande à l'autre. En outre, si un produit défectueux est réparé ou remplacé, nous ferons tous les efforts pour le faire correspondre à la commande initiale, mais les variations dues à l'utilisation du produit et le rythme accéléré du développement de l'industrie DEL, Eureka ne peut garantir une équivalence parfaite.

## **15 — Exceptions à la garantie**

La garantie décrite ci-haut ne s'applique pas aux circonstances suivantes:

- Bris ou dommage résultant de l'usure normale, de négligence, de bris dans le transport, d'une application contradictoire au produit, d'une mauvaise installation ou entretien, mauvais traitement ou abus, accident ou dommage causés par une fluctuation électrique, un feu, une inondation ou tout autre acte de Dieu.
- Bris ou dommages aux produits qui ont été modifiés ou intégrés à un autre produit provenant d'un autre fabricant.
- Problèmes de stabilité pour les couleurs non-standards d'Eureka.
- Ampoules fournies par Eureka à titre d'accommodation et non fabriquées par Eureka.
- Accessoire fourni par Eureka mais non fabriqué par Eureka fourni au client pour des raisons de commodité.

## **16 — Propriété intellectuelle**

Le client reconnaît la validité de la propriété intellectuelle de Eureka, que cette dernière en est propriétaire et qu'une telle propriété intellectuelle est et demeurera la propriété de Eureka. Le client ne devra, en aucun cas, agir de façon à enfreindre, nuire ou contester la validité de la propriété intellectuelle ou enregistrer ou utiliser pour quelque raison que ce soit la propriété intellectuelle à l'intérieur du territoire ou ailleurs. Cette obligation survit et continue de lier les parties après la conclusion de la présente entente. Le client accepte de ne pas enlever ou altérer la marque de commerce de Eureka qui est apposée sur les produits ni d'apposer une marque de commerce ou une image additionnelle à un produit portant la marque de commerce de Eureka sans en avoir reçu une autorisation écrite préalable de la part de Eureka.

## **17 — Litige et loi**

Tout litige concernant la présente entente sera soumis exclusivement à la juridiction des tribunaux compétents du district de Montréal, Québec. La présente entente sera soumise aux lois de la province du Québec, Canada.

## **18 — Divers**

Les offres et demandes faites par facsimilé ou par courriel sont légales et engagent les parties au même titre que les documents originaux. Si une partie de la présente entente est jugée nulle et inexécutable, le reste de l'entente demeure effective et continue de lier les parties. La présente entente constitue la totalité de l'entente liant Eureka et son client en ce qui a trait à l'achat et à la vente du produit et remplace toute entente, communiqué ou transaction préalable entre le client et Eureka.